

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Brodifacoum 25ppm Blocks - Professional and Non-Professional Use

Type(s) de produit

TP14: Rodenticides

Numéro d'autorisation: BE2019-0072

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0021324-0000

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	3
1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit	3
1.2. Titulaire de l'autorisation	3
1.3. Fabricant(s) du produit	3
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	3
2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit	4
2.2. Type(s) de formulation	4
3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE	5
4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)	6
4.1. Description de l'utilisation	6
4.2. Description de l'utilisation	7
4.3. Description de l'utilisation	8
4.4. Description de l'utilisation	10
4.5. Description de l'utilisation	11
4.6. Description de l'utilisation	12
4.7. Description de l'utilisation	14
4.8. Description de l'utilisation	15
4.9. Description de l'utilisation	17
4.10. Description de l'utilisation	18
4.11. Description de l'utilisation	19
4.12. Description de l'utilisation	21
5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION	23
5.1. Consignes d'utilisation	23
5.2. Mesures de gestion des risques	24
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	24
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	25
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	25
6. AUTRES INFORMATIONS	26

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Solo 25 Blox Jaguar 25 Blox Final 25 Blox
---------------------------------	---

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Bell Laboratories Netherlands B.V.
	Adresse	De Cuserstraat 93 1081 CN Amsterdam autre: Netherlands
Numéro de l'autorisation		BE2019-0072
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		BE-0021324-0000
Date de l'autorisation		05/04/2019
Date d'expiration de l'autorisation		01/07/2024

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Bell Laboratories Inc.
Adresse du fabricant	3699 Kinsman Blvd 53704 Madison États-Unis d'Amérique
Emplacement des sites de fabrication	Bell Laboratories Inc. site 1 3699 Kinsman Blvd 53704 Madison États-Unis d'Amérique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Brodifacoum
Nom du fabricant	Activa S.r.l
Adresse du fabricant	Via Feltre 32 20132 Milan Italie
Emplacement des sites de fabrication	Activa S.r.l site 1 Tezza s.r.l. Via Tre Ponti 37050 S. Maria di Zevio Italie

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Brodifacoum	3-[3-(4'-bromobiphenyl-4-yl)-1,2,3,4-tetrahydro-1-naphthyl]-4-hydroxycoumarin	substance active	56073-10-0	259-980-5	0,0025
Sorbate de potassium	(E,E)-hexa-2,4-diénoate de potassium (sorbate de potassium)	Substance non active	24634-61-5	246-376-1	1

2.2. Type(s) de formulation

RB Appât (prêt à l'emploi)

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ..
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P314: Get medical advice/attention if you feel unwell. P501: Éliminer le récipient dans le respect des réglementations locales/régionales/nationales.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Utilisation 1 : Souris domestiques – Professionnels – Intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Rodenticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Mus musculus Nom commun: autre: Souris domestiques Stade de développement: juvéniles Nom scientifique: Mus musculus Nom commun: autre: Souris domestiques Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: ## Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 20-40 g d'appât par poste d'appât. Si plusieurs postes d'appât sont nécessaires, la distance entre eux doit être 2 - 4 mètres. Déterminer les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer l'appât. En général, ces zones sont le long des murs, près des ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés. Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: 20-40 g d'appât par poste d'appât. Si plusieurs postes d'appât sont nécessaires, la distance entre eux doit être 2 - 4 mètres.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg. Le produit est disponible sous forme de blocs-appâts prêts à l'emploi de 5 g ou 20 g. Les blocs de 5 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles LDPE ; poids net de 3 à 10 kg. Les blocs de 20 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles en LDPE ; poids net de 3, 4, 8, 9, 10 kg.

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

En début de traitement, les stations d'appât doivent être contrôlées au moins tous les 2 à 3 jours pour les souris et tous les 5 à 7 jours pour les rats, puis au moins une fois par semaine ensuite afin de vérifier si l'appât est accepté, si les stations d'appât sont intactes et de retirer les corps des rongeurs. Remettre de nouveaux appâts si nécessaire.

[Le cas échéant] Respecter toutes les consignes supplémentaires fournies par le code pertinent des meilleurs pratiques.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En plaçant les stations d'appât près de systèmes d'évacuation des eaux, veiller à ce que l'appât ne soit pas en contact avec l'eau.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Utilisation 2 : Souris domestiques – Professionnels ayant des compétences avancées et démontrées – Intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Rodenticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: autre: Souris domestiques Stade de développement: juvéniles Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: autre: Souris domestiques Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: ## ## Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Forte infestation : 20-40 g d'appâts par point d'appâts, tous les 2 mètres, Faible infestation : 20-40 g d'appâts par point d'appâts, tous les 4 mètres. Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: Forte infestation : 20-40 g d'appâts par point d'appâts, tous les 2 mètres Faible infestation : 20-40 g d'appâts par point d'appâts, tous les 4 mètres Déterminer les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer l'appât. En général, ces zones sont le long des murs, près des ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg. Le produit est disponible sous forme de blocs-appâts prêts à l'emploi de 5 g ou 20 g.

Les blocs de 5 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles LDPE ; poids net de 3 à 10 kg.

Les blocs de 20 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles en LDPE ; poids net de 3, 4, 8, 9, 10 kg.

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Retirer le produit restant à la fin de la période de traitement.
- [Le cas échéant] Respecter toutes les consignes supplémentaires fournies par le code pertinent des meilleurs pratiques.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Si possible, avant de débiter le traitement informer tout témoin potentiel (par exemple les utilisateurs de la zone traitée et de ses environs) de la campagne de dératisation [conformément au code de bonnes pratiques applicable, le cas échéant].
- Envisager l'application de mesures de régulation préventives (boucher les trous, retirer autant que possible les sources d'eau et de nourriture potentielles) afin d'améliorer la consommation du produit et de réduire la possibilité de réinfestation.
- Afin de réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les rongeurs morts pendant le traitement, conformément aux recommandations fournies par le code pertinent des meilleurs pratiques.
- Ne pas utiliser le produit comme appât permanent dans le but d'éviter l'infestation de rongeurs ou de surveiller les activités des rongeurs.
- Ne pas utiliser le produit dans les traitements d'appâtage pulsé.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En plaçant les stations d'appât près de systèmes d'évacuation des eaux, veiller à ce que l'appât ne soit pas en contact avec l'eau.

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3. Utilisation 3 : Rats – Professionnels – Intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Rodenticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: juvéniles Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: adultes Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: autre: Rat noir

	<p>Stade de développement: juvéniles</p> <p>Nom scientifique: Rattus rattus</p> <p>Nom commun: autre: Rat noir</p> <p>Stade de développement: adultes</p>
Domaine(s) d'utilisation	<p>utilisation en intérieur</p> <p>Intérieur</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application des appâts</p> <p>Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: Forte infestation : 100–200 g d'appât par point d'appâts, tous les 5 mètres, Faible infestation : 100–200 g d'appât par point d'appâts, tous les 10 mètres.</p> <p>Dilution (%): –</p> <p>Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Forte infestation : 100–200 g d'appât par point d'appâts, tous les 5 mètres</p> <p>Faible infestation : 100–200 g d'appât par point d'appâts, tous les 10 mètres</p> <p>Déterminer les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer l'appât. En général, ces zones sont le long des murs, près des ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Conditionnement minimum de 3 kg.</p> <p>Le produit est disponible sous forme de blocs-appâts prêts à l'emploi de 20 g ou 200 g.</p> <p>Les blocs de 20 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles LDPE ; poids net de 3, 4, 8, 9, 10 kg.</p> <p>Les blocs de 200 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles en LDPE ; poids net de 3 à 10 kg.</p>

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les 5 à 7 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

- [Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.4. Description de l'utilisation

Tableau 4. Utilisation 4 : Rats –Professionnels ayant des compétences avancées et démontrées – Intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Rodenticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: juvéniles Nom scientifique: Rattus norvegicus Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: adultes Nom scientifique: Rattus rattus Nom commun: autre: Rat noir Stade de développement: juvéniles Nom scientifique: Rattus rattus Nom commun: autre: Rat noir Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: ## Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Forte infestation : (100–200) g d'appât par point d'appâts, tous les 5 mètres, Faible infestation : (100–200) g d'appât par point d'appâts, tous les 10 mètres. Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: Forte infestation : (100–200) g d'appât par point d'appâts, tous les 5 mètres Faible infestation : (100–200) g d'appât par point d'appâts, tous les 10 mètres Déterminer les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer l'appât. En général, ces zones sont le long des murs, près des ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg. Le produit est disponible sous forme de blocs-appâts prêts à l'emploi de 20 g ou 200 g. Les blocs de 20 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles LDPE ; poids net de 3, 4, 8, 9, 10 kg.

Les blocs de 200 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles en LDPE ; poids net de 3 à 10 kg.

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Retirer le produit restant à la fin de la période de traitement.
- [Le cas échéant] Respecter toutes les consignes supplémentaires fournies par le code pertinent des meilleurs pratiques.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Si possible, avant de débiter le traitement informer tout témoin potentiel (par exemple les utilisateurs de la zone traitée et de ses environs) de la campagne de dératisation [conformément au code de bonnes pratiques applicable, le cas échéant].
- Envisager l'application de mesures de régulation préventives (boucher les trous, retirer autant que possible les sources d'eau et de nourriture potentielles) afin d'améliorer la consommation du produit et de réduire la possibilité de réinfestation.
- Afin de réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les rongeurs morts pendant le traitement, conformément aux recommandations fournies par le code pertinent des meilleurs pratiques.
- Ne pas utiliser le produit comme appât permanent dans le but d'éviter l'infestation de rongeurs ou de surveiller les activités des rongeurs.
- Ne pas utiliser le produit dans les traitements d'appâtage pulsé.

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En plaçant les stations d'appât près de systèmes d'évacuation des eaux, veiller à ce que l'appât ne soit pas en contact avec l'eau.

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.5. Description de l'utilisation

Tableau 5. Utilisation 5 : Souris domestiques – Professionnels – Extérieur autour des bâtiments

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Rodenticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: autre: Souris domestiques Stade de développement: juvéniles Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: autre: Souris domestiques Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Extérieur autour des bâtiments

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: ## ## Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 20–40 g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 2 mètres. Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: - 20–40 g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 2 mètres. Déterminer les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer l'appât. En général, ces zones sont le long des murs, près des ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg. Le produit est disponible sous forme de blocs-appâts prêts à l'emploi de 5 g ou 20 g. Les blocs de 5 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles LDPE ; poids net de 3 à 10 kg. Les blocs de 20 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles en LDPE ; poids net de 3, 4, 8, 9, 10 kg.

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Protéger l'appât des conditions atmosphériques (par exemple, de la pluie, de la neige, etc.). Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.
- Les postes d'appâtage doivent être inspectés tous les 2 à 3 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez le poste d'appâtage au besoin.
- Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, assurez-vous que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.6. Description de l'utilisation

Tableau 6. Utilisation 6 : Souris domestiques – Professionnels ayant des compétences avancées et démontrées – Extérieur autour des bâtiments

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Rodenticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: autre: Souris domestiques Stade de développement: juvéniles Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: autre: Souris domestiques Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Extérieur autour des bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: ## ## Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Forte infestation : 20–40 g d'appât par point d'appâts, tous les 2 mètres - Faible infestation : 20–40 g d'appât par point d'appâts, tous les 4 mètres Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: - Forte infestation : 20–40 g d'appât par point d'appâts, tous les 2 mètres - Faible infestation : 20–40 g d'appât par point d'appâts, tous les 4 mètres Déterminer les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer l'appât. En général, ces zones sont le long des murs, près des ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg. Le produit est disponible sous forme de blocs-appâts prêts à l'emploi de 5 g ou 20 g. Les blocs de 5 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles LDPE ; poids net de 3 à 10 kg. Les blocs de 20 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles en LDPE ; poids net de 3, 4, 8, 9, 10 kg.

4.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.
- Remplacer tout appât dans les points d'appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.
- Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.
- Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites stratégiques pour minimiser l'exposition aux espèces non cibles.
- [Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.6.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation [conformément au code de bonnes pratiques en vigueur, le cas échéant].
- Envisager des mesures de contrôle préventif (par exemple, boucher les trous, retirer la nourriture et la boisson potentielles dans la mesure du possible) pour améliorer la prise de produits et réduire la probabilité de réinvasion.
- Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.
- Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.
- Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.
- Ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

4.6.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité d'eaux de surface (par exemple, de rivières, d'étangs, de cours d'eau, de digues ou de canaux d'irrigation) ou de systèmes d'évacuation des eaux, assurez-vous que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.6.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.6.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.7. Description de l'utilisation

Tableau 7. Utilisation 7 : Rats – Professionnels – Extérieur autour des bâtiments

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Rodenticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: juvéniles Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: adultes Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: autre: Rat noir Stade de développement: juvéniles Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: autre: Rat noir Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Extérieur autour des bâtiments.

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: ## Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 100-200 g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres. Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: 100-200 g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 mètres. Déterminer les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer l'appât. En général, ces zones sont le long des murs, près des ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg. Le produit est disponible sous forme de blocs-appâts prêts à l'emploi de 20 g ou 200 g. Les blocs de 20 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles LDPE ; poids net de 3, 4, 8, 9, 10 kg. Les blocs de 200 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles en LDPE ; poids net de 3 à 10 kg.

4.7.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.
- Les postes d'appâtage ne doivent être inspectés que 5 à 7 jours après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs.
- Remplacer tout appât dans les points d'appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.
- [Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.7.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

4.7.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité d'eaux de surface (par exemple, de rivières, d'étangs, de cours d'eau, de digues ou de canaux d'irrigation) ou de systèmes d'évacuation des eaux, assurez-vous que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.7.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.7.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.8. Description de l'utilisation

Tableau 8. Utilisation 8 : Rats – Professionnels ayant des compétences avancées et démontrées – À l’extérieur autour des bâtiments

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l’utilisation autorisée	Rodenticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: juvéniles</p> <p>Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: autre: Rat noir Stade de développement: juvéniles</p> <p>Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: autre: Rat noir Stade de développement: adultes</p>
Domaine(s) d’utilisation	<p>utilisation en extérieur</p> <p>À l’extérieur, autour des bâtiments.</p>
Méthode(s) d’application	<p>Méthode d’application: Application des appâts</p> <p>Description détaillée: ## Appât prêt à l’emploi à utiliser dans des postes d’appâtage sécurisés.</p>
Fréquence d’application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d’application: Forte infestation : 100–200 g d’appât par point d’appâts, tous les 5 mètres. Faible infestation : 100–200 g d’appât par point d’appâts, tous les 10 mètres.</p> <p>Dilution (%): –</p> <p>Nombre et fréquence des applications: - Forte infestation : 100–200 g d’appât par point d’appâts, tous les 5 mètres - Faible infestation : 100–200 g d’appât par point d’appâts, tous les 10 mètres</p> <p>Déterminer les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer l’appât. En général, ces zones sont le long des murs, près des ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.</p> <p>Maintenir un approvisionnement continu d’appâts frais pendant 14 à 28 jours ou jusqu’à ce que les signes d’activité des rats cessent.</p>
Catégorie(s) d’utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d’emballage	<p>Conditionnement minimum de 3 kg.</p> <p>Le produit est disponible sous forme de blocs-appâts prêts à l’emploi de 20 g ou 200 g.</p> <p>Les blocs de 20 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles LDPE ; poids net de 3, 4, 8, 9, 10 kg.</p> <p>Les blocs de 200 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles en LDPE ; poids net de 3 à 10 kg.</p>

4.8.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.
- Remplacer tout appât dans les points d'appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.
- Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.
- Ne peut être utilisé que par des utilisateurs professionnels certifiés comme dernier maillon d'un protocole IPM strict, tel que décrit dans le "Manuel de lutte contre les rongeurs dans les bâtiments et les magasins d'alimentation".

4.8.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation.
- Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
- Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.
- Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.
- Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.
- Ne placez pas directement ce produit dans les terriers.

4.8.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.8.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.8.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.9. Description de l'utilisation

Tableau 9. Utilisation 9 : Rats – Professionnels ayant des compétences avancées et démontrées – Égouts

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Rodenticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: juvéniles Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	autre: Autre Égouts
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts

	Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à fixer ou appliquer dans des postes d'appâtage pour empêcher l'appât d'entrer en contact avec les eaux usées.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Forte infestation : 100 à 200 g par bouche d'égout. Faible infestation : 100 à 200 g par bouche d'égout. Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: Forte infestation : 100 à 200 g par bouche d'égout. Faible infestation : 100 à 200 g par bouche d'égout. Vérifier régulièrement la consommation d'appâts et remplacer les appâts consommés ou dégradés jusqu'à l'arrêt de la consommation. Répéter le traitement si de nouvelles traces d'infestation apparaissent.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg. Le produit est disponible sous forme de blocs-appâts prêts à l'emploi de 20 g ou 200 g. Les blocs de 200 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles LDPE ; poids net de 3 à 10 kg. Les blocs de 20 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles en LDPE ; poids net de 3, 4, 8, 9, 10 kg.

4.9.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les appâts doivent être appliqués de façon à ne pas entrer en contact avec l'eau et à ne pas être emportés.

- [Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.9.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- [Si la politique ou la législation nationale l'exige] Placer uniquement les appâts dans des égouts reliés à une station de traitement des eaux usées.

- Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

4.9.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.9.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.9.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.10. Description de l'utilisation

Tableau 10. Utilisation 10 : Souris domestiques – Grand public – Intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Rodenticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Mus musculus Nom commun: autre: Souris domestique Stade de développement: autre: adulte et juvénile
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 20-40 g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 2-4 mètres. Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: 20-40 g d'appât par postes d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 2-4 mètres. Déterminer les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer l'appât. En général, ces zones sont le long des murs, près des ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Le produit est disponible sous forme de blocs-appâts prêts à l'emploi de 5 g ou 20 g. Les blocs de 5 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles LDPE ; poids net de 50 à 100 g. Les blocs de 20 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles en LDPE ; poids net de 100 g.

4.10.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les 2 à 3 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérées et de retirer les cadavres des rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

4.10.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.10.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.10.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.10.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.11. Description de l'utilisation

Tableau 11. Utilisation 11 : Rats – Grand public – Intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Rodenticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: autre: adulte et juvénile Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: autre: rat noir Stade de développement: autre: adulte et juvénile
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 100–200 g d'appât par poste d'appâtage. Si plus d'un poste d'appâtage est nécessaire, la distance entre les points d'appâts doit être de 5 à 10 mètres. Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: 100–200 g d'appât par poste d'appâtage. Si plus d'un poste d'appâtage est nécessaire, la distance entre les points d'appâts doit être de 5 à 10 mètres. Déterminer les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer l'appât. En général, ces zones sont le long des murs, près des ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Le produit est disponible sous forme de blocs-appâts prêts à l'emploi de 20 g ou 200 g. Les blocs de 20 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles LDPE ; poids net de 100 à 300 g. Les blocs de 200 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles en LDPE ; poids net de 200g.

4.11.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les postes d'appâtage doivent être inspectés 5 à 7 jours après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

4.11.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.11.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.11.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.11.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.12. Description de l'utilisation

Tableau 12. Utilisation 12 : Rats – Grand public – Extérieur autour des bâtiments

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Rodenticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: autre: adulte et juvénile Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: autre: rat noir Stade de développement: autre: adulte et juvénile
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage protégés
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: ## Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 100–200 g d'appât par poste d'appâtage Si plus d'un poste d'appâtage est nécessaire, la distance minimale entre les postes d'appâtage doit être de 5 à 10 mètres. Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: 100–200 g d'appât par poste d'appâtage Si plus d'un poste d'appâtage est nécessaire, la distance minimale entre les postes d'appâtage doit être de 5 mètres. Déterminer les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer l'appât. En général, ces zones sont le long des murs, près des ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Le produit est disponible sous forme de blocs-appâts prêts à l'emploi de 20 g ou 200 g. Les blocs de 20 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles LDPE ; poids net de 10 à 300 g. Les blocs de 200 g sont fournis dans des seaux HDPE opaques avec des couvercles en LDPE ; poids net d 200 g.

4.12.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.
- Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.

- Les postes d'appâtage ne doivent être inspectées que 5 à 7 jours après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

4.12.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.12.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.12.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.12.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.
 - Avant de placer un appât, mener un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation.
 - Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires).
- Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.
- Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle.
 - Les stations d'appât doivent être placées à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée précédemment (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.).
 - Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.
 - Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts (se reporter à la section 5.3 pour connaître les informations devant figurer sur l'étiquette).
 - L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être traîné à l'extérieur du poste d'appâtage.
 - Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non ciblés.
 - Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers.
 - Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (EN standard 374-1:2003).
 - Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit.
 - La fréquence des visites de la zone traitée doit être laissée à la discrétion de l'opérateur, à la lumière de l'enquête menée au début du traitement.
 - Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appât à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât.
 - Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable. Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants: dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant. Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de lutte alternative.

Utilisateurs non professionnels

- Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.
 - Avant d'utiliser des produits rodenticides, envisager la possibilité de recourir à des méthodes de contrôle non chimiques (des pièges par exemple).
 - Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires).
- Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.
- Les postes d'appâtage doivent être placés à proximité immédiate de l'endroit où l'activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.).
 - Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.
 - [Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât - si applicable à la formulation de l'appât dans le produit].
 - Placer les postes d'appâtage hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles.
 - Placer les postes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

-
- Ne pas placer les postes d'appâtage à proximité de systèmes d'évacuation des eaux où ils pourraient entrer en contact avec de l'eau.
 - Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit.
 - Retirer tout appât restant ou les postes d'appâtage au terme de la période de traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la notice) doivent clairement indiquer les éléments suivants: Le produit ne doit pas être fourni au grand public (par exemple, «à usage professionnel uniquement»).
- Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés (par exemple, «à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés uniquement»).
- Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans procéder à une évaluation préalable du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.
- Ne pas utiliser d'appâts contenant des substances actives anticoagulantes en guise d'appâts permanents pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.
- Ne pas nettoyer les postes d'appâtage à l'eau entre deux applications.
- Éliminer les cadavres des rongeurs conformément à la réglementation locale.

Utilisateurs non professionnels

- Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
- Ne pas utiliser de rodenticides anticoagulants en guise d'appâts permanents (par exemple, pour éviter toute infestation de rongeurs ou pour détecter l'activité de rongeurs).
- Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la notice) doivent clairement indiquer les éléments suivants:

le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés (par exemple, «à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés uniquement»).

les utilisateurs doivent convenablement étiqueter les postes d'appâtage avec les informations visées à la section 5.3 du RCP (par exemple, «étiqueter les postes d'appâtage conformément aux recommandations relatives au produit»).

- L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours.

Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la notice) doivent recommander de façon claire qu'en cas de soupçon d'inefficacité à la fin du traitement (en d'autres termes, si l'activité des rongeurs continue d'être observée), l'utilisateur doit demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles.

- Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés.
- Éliminer les cadavres de rongeurs conformément à la réglementation locale.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.
- Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.

En cas:

- d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;
- d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau et garder les paupières ouvertes au moins 10 minutes;
- d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette.
- Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes: «ne pas déplacer ni ouvrir»; «contient un rodenticide»; «nom du produit ou numéro d'autorisation»; «substance(s) active(s)» et «en cas d'incident, contacter un centre antipoison».
- Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique.
- Dangereux pour la faune.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, conformément à la réglementation locale [La méthode d'élimination doit être décrite dans la RCP national et être reportée sur l'étiquette du produit].

- Le port de gants est conseillé.

Utilisateurs non professionnels

- Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, conformément à la réglementation locale.

- Le port de gants est conseillé.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil.

- Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.

- Durée de conservation: 24 mois

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

- En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât.
- Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues ; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer.
- Ce produit contient un agent amérissant et un colorant.